

## COMMISSION TERRITORIALE DE DISCIPLINE N°5

### Réunion du 12 février 2024

Président - Club B - 1DTF - *Motif* : Pendant match, atteinte à la considération de l'arbitre de la rencontre de la part des supporters du club. - *Sanction* : 1 date de huis-clos avec sursis - Période probatoire : 12 mois - Item D1

Joueuse - Club B - 1DTF - *Motif* : Pendant match, invective envers adversaire. - *Sanction* : 2 dates de suspension ferme - Période probatoire : 12 mois - Item A1

Président - Club A - 1DTM - *Motif* : Après match, dans les couloirs, atteinte à la considération de l'arbitre de la rencontre de la part des supporters du club. - *Sanction* : 1 date de huis-clos avec sursis - Période probatoire : 12 mois - Item D1

Joueuse et Capitaine - Club B - 1DTF - *Motif* : Pendant match, atteinte à la considération de l'arbitre de la rencontre. - *Sanction* : 3 dates de suspension dont 1 avec sursis - Période probatoire : 12 mois - Item A2

Président - Club A - PNF - *Motif* : Pendant match, invectives, injures et atteinte à la considération de l'arbitre de la rencontre de la part des supporters du club. - *Sanction* : 2 dates de huis-clos dont 1 avec sursis - Période probatoire : 12 mois - Item D1

RSEC - Club A - PNF - *Motif* : Après match, atteinte à la considération de l'arbitre de la rencontre. - *Sanction* : 3 dates de suspension dont 1 avec sursis - Période probatoire : 12 mois - Item A2

Joueur - Club A - Excellence Masculine - Relaxe

Officiel responsable - Club B - 1DTM - *Motif* : Pendant match, contestations répétées et provocation envers l'arbitre de la rencontre. - *Sanction* : 4 dates de suspension dont 2 avec sursis - Période probatoire : 12 mois - Item A1

Joueur - Club A - U18M Promotion - Relaxe

Officiel D - Club B - U15F Excellence - *Motif* : Pendant match, atteinte à la considération de l'arbitre de la rencontre. - *Sanction* : 3 dates de suspension dont 1 avec sursis - Période probatoire : 12 mois - Item A2

Joueur - Club A - PNM - *Motif* : Pendant match, en réaction, atteinte à la considération de l'arbitre de la rencontre. - *Sanction* : 2 dates de suspension dont 1 avec sursis - Période probatoire : 12 mois - Item A2

Demandeur de licence pratiquante - *Motif* : Atteinte à l'éthique du sport, fraude sur la date d'un Certificat Médical. - *Sanction* : 2 dates de suspension ferme - Période probatoire : 24 mois - Item C13

Président du Club - Relaxe